

17 Avril 1996

Direction Départementale de
l'Équipement – Service Maritime
Chaussée Ceinture Nord

17009 – LA ROCHELLE CEDEX

Réf. 1579–DEL/LR/cc

Objet : Port de La Pallice.

- extension du terminal Forestier à Chef de Baie
- aménagement d'un Port de Service dans l'avant Port.

Réf. : votre transmission du 13 mars 1996.

Vous avez bien voulu me transmettre pour avis les dossiers relatifs à l'extension du terminal forestier à Chef de Baie ainsi qu'à l'aménagement d'un Port de Service dans l'Avant Port de La Pallice.

1°/ Concernant le terminal forestier :

Il est prévu d'effectuer des travaux de dragage en vue de l'extension du site.

D'après l'étude d'impact, les travaux eux-mêmes ne semblent pas devoir engendrer de nuisances supplémentaires à celles produites par les travaux d'entretien ordinaires. Les panaches turbides seront à surveiller toutefois.

Les sédiments prélevés respectent les contraintes de qualité requis pour une immersion et pourront sans inconvénient majeur être rejetés sur le dépôt du Lavardin.

Les matériaux issus du déroctage, indemnes de contamination pourront être utilisés comme remblai au niveau des terre-pleins de l'Anse St-Marc.

2°) Concernant l'aménagement du Port de Service :

L'aménagement de ce port nécessite également une extraction de sédiments. Or l'analyse indique une contamination des vases en place par le Tributylétain (TBT) dont on connaît le caractère fortement toxique pour l'environnement biologique. Il ne peut donc être question de procéder à une réimmersion de ces vases en l'état.

Parmi les solutions proposées dans l'étude d'impact, il serait préférable de privilégier le dépôt à terre, sous réserve de pouvoir disposer d'un site adéquat.

La technique consistant à réaliser une dilution suffisante de ces vases avec des sédiments de bonne qualité chimique semble plus difficile à mettre en oeuvre et nécessiterait un important effort de contrôle pour garantir la fiabilité de l'opération.

D'une manière plus générale, les recommandations concernant l'accroissement de l'effort de surveillance de la qualité physico-chimique des eaux et des sédiments portuaires sont à encourager de même que la poursuite du suivi environnemental de la zone du Lavardin.

Le Chef du Laboratoire DEL

G. THOMAS

Copies : DDAM 17
DEL/AA - Brest
La Tremblade